

Saint-Laurent-la-Vernède

BULLETIN MUNICIPAL
36^{ème} ÉDITION - ANNÉE 2024



SOMMAIRE

ÉTAT CIVIL	p. 2
LE MOT DU MAIRE	p. 3
INFOS PRATIQUES	p. 4
UTILES	p. 5
AU FIL DE LA TAVE	p. 7
BUDGET COMMUNAL	p. 10
RÉALISATIONS	p. 12
DOSSIERS EN COURS	p. 13
PROJETS	p. 13
ÉCOLES DU REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE	p. 14
SYNDICAT DU REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE	p. 14
S.I.C.T.O.M.U.	p. 15
SYNDICAT DES EAUX ET ASSAINISSEMENT	p. 16
LA VIE ASSOCIATIVE	p. 18
PUBLICITÉS	p. 23

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

VIZCAINO Louise, le 15 septembre

MARIAGES

Liliane COTTON et Christian FOURY, le 17 août

DÉCÈS

TARRAGONI Jean, le 9 janvier

COMBE Claude, le 07 février

VALLAT Jean-Marc, le 01 avril

KHAOULI Elias, le 14 avril

PICARD Gabrielle, veuve LAVERGNE, le 07 juin

BENEZETH Christophe, le 10 juin

VOLK Wilhelm, le 05 août

DELALYA Mathieu, le 24 novembre

MALANOT Yvonne, veuve SOULIER, le 18 décembre

Chères Saint Laurentais, chers Laurentaises,

Au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, je vous adresse mes vœux les plus sincères pour aborder cette nouvelle année avec sérénité, santé et espoir.

La dernière page de 2024 vient d'être tournée, les défis ont été nombreux, toutefois, nous avons continué à avancer, avec la conviction que chaque effort contribue à construire l'avenir de notre commune.

L'État, engagé dans un plan de réduction de ses dépenses, impose des contraintes budgétaires croissantes aux collectivités. Investir coûte de plus en plus cher. À Saint Laurent la Vernède, nous avons choisi de préserver nos finances tout en poursuivant des projets essentiels pour le bien-être des habitants et l'attractivité du territoire.

Les travaux d'aménagement de la traversée du village « tranche 3 » devraient être réalisés au premier semestre de 2025. Les subventions du Département sont maintenant acquises, nous sommes dans l'attente de l'aide de l'Etat dans le cadre de la Dotation Equipement des Territoires Ruraux (DETR) pour pouvoir lancer les opérations.

La révision du Plan Local d'Urbanisme avance lentement, les premières réunions avec les Personnes Publiques Associées devraient rapidement se tenir. L'objectif est d'arrêter le nouveau PLU avant la fin de l'année.

Je tiens à remercier tous ceux qui s'impliquent pour notre commune : les conseillers municipaux, le personnel communal, les bénévoles des associations. J'ai une pensée particulière pour le personnel du secrétariat qui a traversé des moments difficiles suite à l'absence de la secrétaire principale. Elles ont su relever le défi avec beaucoup de responsabilité.

Je n'oublie pas également les bénévoles de la bibliothèque toujours autant investies dans leur mission.

Je termine ce petit mot en ayant une pensée pour les familles qui ont été confrontées en 2024 à la perte d'un être cher. J'ai une pensée émue pour Christophe BENEZETH parti bien trop tôt. Nous ne l'oublierons pas.

Je salue l'investissement de Claude COMBE, adjoint aux travaux durant trois mandats, qui nous a également quitté en février dernier.

J'espère que l'année 2025 sera plus douce pour nous tous.

Bonne lecture !

Bien à vous,

Le Maire,
J. GUARDIOLA



INFOS PRATIQUES / UTILES

MAIRIE :

Tél. 04.66.72.80.82

Courriel : mairie@saint-laurent-la-vernede.fr

Site Internet : www.saint-laurent-la-vernede.fr

Secrétariat ouvert de 9 h à 12 h du lundi au vendredi

Tél. du Maire : 06.73.91.14.46

ÉCOLES :

Tél. : 04.66.30.03.22 à Saint Laurent

Tél. : 04.66.72.80.91 à La Bastide d'Engras

Tél. : 04.66.72.86.38 à Fontarèches

Tél. : 04.66.72.83.59 à La Bruguière

CANTINE SCOLAIRE :

Tél. 04.66.72.70.47 (répondeur et heures de repas)

SYNDICAT INTERCOMMUNAL pour le REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE DE LA VALLÉE DE LA TAVE (S.I.R.P.V.T.) :

Courriel : sirpvt@orange.fr

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT :

7, Impasse de la Durande

Tél. et renseignements : 04.66.72.88.21

Portable : 06.32.11.89.53 / 06.76.83.26.11

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

Place du monument aux Morts.

Tél. : 04.66.50.12.77

Ouverte du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00. Fermée le samedi.

MÉDIATHÈQUE :

Foyer André Turion.

Ouverture : mardi de 09h30 à 11h et mercredi de 16h à 18h.

WC PUBLICS :

place des platanes et parc municipal

COURT DE TENNIS :

route d'Uzès.

Tél. : 04.66.72.85.34

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES :

Les jeudis matin : reste et emballages (sacs jaunes). Sacs jaunes à retirer à l'agence postale

TRI SÉLECTIF

Container à verre et à papier.

Place des Platanes, route de Cavillargues et chemin de la Durande.

Bornes textiles

Près de la salle polyvalente (côté Est).

Composteur collectif

Près de la salle polyvalente (côté Sud Est).

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE de VALLABRIX ou de LUSSAN

Renseignements : SICTOMU :

Tél. : 04.66.22.13.70

GENDARMERIE :

Tel : 04.66.72.90.01 ou 17

POMPIERS UZÈS :

Tél. : 18 ou 112

ENEDIS dépannage :

Tél. : 09.726.750.30

FRANCE TRAVAIL :

à Bagnols sur Cèze.

Tél. : 3949

DÉFIBRILLATEUR :

à côté de l'entrée Est du foyer Turion

INFIRMIÈRES LIBÉRALES

à St Laurent la Vernède

M^{mes} CHASTELAN, BOUIX, ESPERANDIEU et COLAS : 07.87.51.02.84.

M^{mes} BOYER et MOURIER :

Tél. : 06.33.01.63.07

MÉDECINS :

- à St Laurent :

Dr KESSLER, 14 place des platanes.

Tél. : 04.66.18.02.42

- à Lussan ; centre de santé d'Audabiac :

Dr JOOSEN

Tél. : 04.11.18.00.64

KINÉSITHÉRAPEUTE

à St Laurent la Vernède

M. FANTIN : Tél. : 06.74.78.78.38 (déplacement à domicile)

PHARMACIES - les plus proches :

- à St Quentin la Poterie :

Tél. : 04.66.22.18.15

- à Cavillargues :

Tél. : 04.66.82.07.74

HÔPITAL GÉNÉRAL

à Bagnols sur Cèze

Tél. 04.66.79.10.11

ASSISTANTES MATERNELLES

à St Laurent La Vernède

- Audrey SEGURA et Magali JÉRÔME : Maison d'Assistants Maternelles :

Tél. : 06.16.15.68.33/ 06.08.58.14.40 et 04.66.72.71.20.

- Sabrina SCHMITT :

Tél. : 06.14.12.35.19

MICRO-CRÈCHE INTERCOMMUNALE :

- à La Bruguière

Tél. : 04.66.01.84.45

OFFICES RELIGIEUX :

- Messe : dates affichées sur la porte de l'église

- Culte protestant : à Uzès.

CORRESPONDANTE DE PRESSE :

Midi Libre : Patricia BARSOTTI.

Tél. 06.16.29.00.80

Le Républicain : Patricia BARSOTTI.

Tél. 06.16.29.00.80

SERVICE DES CARS :

Départ St Laurent du lundi au samedi : 7 h 20

Arrivée Nîmes gare routière : 8 h 40

Départ St Laurent dimanche : 7 h 20

Arrivée Nîmes gare routière : 9 h 55

Départ Nîmes gare routière

du lundi au vend. : 10 h 00

Arrivée St Laurent : 12 h 30

Départ Nîmes gare routière

du lundi au dim. : 16 h 45

Arrivée St Laurent : 18 h 00

TRANSPORT À LA DEMANDE :

ligne de bus de la CCPU

Le mardi et le jeudi :

- Aller : 8h32 et 13h35

- Retour : 12h20 et 18h20

Réservation au 0 805 608 100 la veille avant 16h.

S.P.A :

Refuge des garrigues, à Vallérargues.

Tél. : 04.66.72.93.20

FOURRIÈRE :

Refuge des garrigues, à Vallérargues.

Tél. : 04.66.72.82.86



HORAIRES D'OUVERTURE DU CABINET MÉDICAL

Le docteur KESSLER reçoit au cabinet médical, 14 place des platanes, uniquement sur rendez-vous,
Tél. : 04.66.18.02.42

CENTRE DE SANTÉ D'AUDABIAC

Le docteur JOOSEN reçoit sur rendez-vous au centre de santé d'Audabiac.
Le numéro du secrétariat est : 04 11 18 00 64

KINÉSITHÉRAPEUTE À DOMICILE

M. Philippe FANTIN se déplace à domicile pour vos soins de kinésithérapie. Tél. : 06 74 78 78 38

INFIRMIÈRES LIBÉRALES

Les infirmières reçoivent au cabinet médical, 14, place des platanes, et à domicile sur rendez-vous :

- Mmes CHASTELAN, BOUIX, ESPERANDIEU et COLAS :
Tél. : 07.87.51.02.84.
- Mmes BOYER et MOURIER : Tél. : 06.33.01.63.07

TARIFS DE LOCATION

- Une table et deux bancs : 6 € (48 heures) Caution : 150 €
- Salle polyvalente : habitants de Saint-Laurent-La-Vernède
 - o Journée ou soirée : 180 €
Caution : 700 € (matériel) + 100 € (propreté)
 - o Week-end : 230 €
Caution : 700 € (matériel) + 100 € (propreté)

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La collecte est maintenant assurée par le SICTOMU en partenariat avec le Centre Social Intercommunal.

Conditions de collecte :

- Objets autorisés : gros électroménagers ou meubles propres et non dangereux ;
- Objets ne rentrant pas dans le coffre d'une voiture mais pesant au maximum 70 kg ;
- Maximum 3 objets par foyer et par collecte ;
- Dépôt des objets à l'extérieur du domicile.

La collecte se fait uniquement sur rendez-vous sur réservation en mairie.

DÉCHETTERIES DE NOTRE SECTEUR

Jours et horaires d'ouverture :	VALLABRIX	LUSSAN	UZES
Lundi 08h30 à 11h45 et de 14h00 à 17h15	Fermée	X	X
Mardi 08h30 à 11h45 et de 14h00 à 17h15	X	Fermée	X
Mercredi 08h30 à 11h45 et de 14h00 à 17h15	X	X	X
Jedi 08h30 à 11h45 et de 14h00 à 17h15	X	Fermée	X
Vendredi 08h30 à 11h45 et de 14h00 à 17h15	X	Fermée	X
Samedi 08h30 à 11h45 et de 14h00 à 17h15	X	X	X
Dimanche 8h30 – 11h45	Fermée	Fermée	X

Attention: En été les horaires changent: 7h-14h, sauf le dimanche matin à Uzès 8h30-11h45.

Les cartes d'accès sont à demander directement à la déchetterie de votre choix. Les remorques doivent être bâchées durant le transport vers la déchetterie de Vallabrix.

COLLECTE DES EMBALLAGES À DOMICILE

Vous n'avez plus de sacs jaunes pour la collecte des emballages? Vous pouvez venir à l'Agence Postale Communale, aux heures d'ouvertures, pour en récupérer de nouveaux.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les dysfonctionnements sur le réseau de l'éclairage public sont à signaler au secrétariat de mairie (lampe grillée, réseau hors tension, etc.).

MAISON FRANCE SERVICES

La Maison France Services évolue, elle deviendra très prochainement multi-sites par l'ouverture de deux points fixes, sur Uzès au sein de l'Espace Emploi Entreprises et sur Lussan à Audabiac. Le premier sera ouvert au public 18h par semaine contre 6h à Lussan.

Les tournées sont également revues, seulement 10 communes au lieu de 18 continueront d'en bénéficier. Par contre, les permanences mensuelles seront doublées. La fréquentation importante du public sur Saint Laurent la Vernède a permis de conserver le service, les dates des prochaines permanences seront affichées sur les lieux habituels.

TARIFS DES CONCESSIONS DES CIMETIERES

4 m ²	6 m ²	Emplacement 4 urnes
Concession trentenaire		
340 euros	420 euros	
Concession cinquantenaire		
420 euros	510 euros	
Concession colombarium 50 ans		
		500 euros

Centre socioculturel intercommunal



Vous pouvez venir nous retrouver au Foyer Turion tous les mardis matin. Vous y trouverez :

Une Permanence administrative

Venez rencontrer notre médiatrice accès aux droits tous les mardis de 9h30 à 12 h dans la mairie de Saint Laurent la Vernède (Foyer Turion), nous vous accompagnerons dans vos démarches administratives sans rendez-vous (CAF, Pôle emploi, CARSAT, MSA, CPAM, Impôt...).

Et pour être plus autonome : Atelier informatique

Des « cours » pour apprendre à se débrouiller avec un ordinateur, pratiquer en toute sécurité Internet, ouvrir et gérer une messagerie, s'initier à la tablette ou au téléphone...

Le mardi de 10h30 à 12h.

Groupe de 3/4 personnes

30 € les 10 semaines + adhésion au CSI

Inscription et information à l'accueil du CSIPMF ou par téléphone

Music care

Expérimentation d'une méthode antidouleur, à une pratique socioculturelle de prévention des douleurs du quotidien, de relaxation, pour prendre soin de soi, mieux gérer son stress, sa fatigue, son sommeil. Le mardi à 9h30. Tarif : 50€ l'année + adhésion au CSI

Nouveauté : en partenariat avec la CCPU et soutenu par un financement national appelé TIM'S, nous proposerons également les mardis, des Rendez-vous Mobilité : un entretien avec une conseillère pour faire le point sur ses déplacements, déterminer précisément son besoin, chercher des solutions (transport en commun, transport à la demande, vélo électrique, permis, microcrédit, location sociale...) et être accompagné pour les mettre en œuvre.

Et retrouvez toute la semaine, des activités socioculturelles proposées par le CSIPMF ou par ses associations adhérentes :

- Hatha – Yoga - Ass.

La Voie du Souffle – Patricia Born

Pratique du yoga, ancrée dans la tradition indienne. Enchaînements, postures dynamiques et statiques, respiration, relaxation, assise méditative.

Lundi 18h à 19h30 - 15 euros adhésion

170 €/an 1cours/semaine

220 €/an 2cours/semaine

-Rock/bachata - AC Danses

Apprendre les pas de base de façon très ludique des jeux de jambes pour vous amuser avec votre partenaire.

1h15 de cours + 45 mn danse corrigée

220€/ personne et 200€/personne si couple - Mardi de 19h à 20h

- Gym cardio stretching avec Pascale le jeudi de 19h15 à 20h15

JDC JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

BIENTÔT 16 ANS! PENSEZ AU RECENSEMENT

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE!

QUI ?
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la Journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

COMMENT ?
Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET
1 - Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
2 - Multipliez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
3 - Allez dans la rubrique «catalogue des services», cliquez sur «les démarches», puis, dans la zone «recherche» tapez «recensement citoyen en ligne».
4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

www.defense.gouv.fr/jdc

Bonjours
nous prenons soin de votre quotidien

Depuis près de 50 ans, Bonjours Groupe Présence 30 propose des Services à la Personne complémentaires à l'attention de tous les Gardois, mais également sur les départements limitrophes. Nous sommes présents à vos côtés afin de vous aider quotidiennement à passer de Bons Jours, tout en garantissant des services de qualité.

Ménage Repassage Courses Accompagnement

Téléassistance Café des Aidants Maisons en Partage Résidences Séniors

Crèches Garde d'enfants Chantiers Éducatifs Jeunes

Agence de proximité de Bagnols-sur-Cèze
Esplanade André Mourgue
30200 BAGNOLS SUR CEZE
04 66 70 50 57
bagnolsurceze@bonjours.info

www.bonjours.info contact@bonjours.info 04 66 70 61 00

AU FIL DE LA TAVE

MÉDIATHÈQUE



Cette année, la fréquentation de la bibliothèque n'a pas évolué. Nous constatons à nouveau que les enfants ne sont pas intéressés par la lecture excepté les écoles qui viennent régulièrement. La Maison d'Assistance Maternelle vient également chaque semaine, ce qui permet aux petits de se familiariser avec les livres. La mairie nous accorde toujours une somme pour l'achat de nouveautés, ce que nos adhérents apprécient beaucoup.

Cet été, la bibliothèque est restée ouverte le mardi matin. Nous souhaitons une très belle année à tous nos lecteurs et lectrices.

Christelle et Eliane

REPAS DES AÎNÉS



Comme chaque année, nous avons eu le plaisir de réunir les aînés de notre commune autour d'un repas préparé par le restaurant et traiteur « Le Petit Gourmand » et animé par le trio EQUINOX. Notre doyenne, Mme Labarre, qui ne pouvait pas être présente ce jour-là, nous a fait le plaisir de décorer dix-huit menus de table de magnifiques aquarelles, toutes différentes, et fait autant d'heureux en les rapportant dans leurs chaumières. Nous attendons avec impatience le prochain festin qui se tiendra le 29 janvier prochain pour une journée chaleureuse et festive.

En octobre dernier, le conseil municipal a voté l'adhésion de la commune à UDCCAS (Union Départementale des CCAS du Gard). Cette adhésion permettra à la commune de Saint Laurent la Vernède de profiter de ses services. Cet organisme départemental joue un rôle essentiel dans la promotion de l'action sociale afin d'améliorer la prise en charge des populations les plus vulnérables. Elle favorisera, entre autres, la participation à des « séjours seniors » qui sont organisés grâce à la mutualisation des participants de plusieurs communes en partenariat avec l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques Vacances), établissement public dont la mission est le départ en vacances du plus grand nombre.

Ce mois de décembre a vu l'ouverture d'une épicerie solidaire en Uzège. Elle se situe actuellement à St Siffert en attendant la construction de locaux à Uzès. Il est prévu la mise en place d'un transport à la demande pour pouvoir s'y rendre.

Si vous êtes intéressés par ces dispositifs, vous pouvez vous rapprocher de la commission sociale de notre commune ou de la permanence du CCAS intercommunal (permanence le mardi matin au foyer Turion à Saint Laurent la Vernède).

CENTENAIRE DE M. MICHON

C'est avec beaucoup de plaisir et d'émotion que nous sommes allés célébrer, le 20 août, le centième anniversaire de Monsieur René MICHON. Il a vu et vécu plus de choses que la plupart d'entre nous ne pourrions jamais imaginer. Monsieur MICHON, est né le 19 août 1924 à GUERET, petite ville de 13 000 habitants située dans la Creuse.



Quelques années plus tard, il rencontre Denise qui allait devenir son épouse. Ils se marient le 11 octobre 1952 à Boulogne Billancourt. De cette union, trois ans après, naissent en 1955 Dominique, sa première fille puis deux ans après Sylvie, à Boulogne Billancourt. Monsieur MICHON a travaillé toute sa vie dans les travaux publics et a gravi tous les échelons pour finir sa carrière ingénieur et chef du personnel. Dans les années 80, afin de préparer sa retraite, il choisit avec son épouse de construire à Saint Laurent la Vernède. En 1985, il prend une retraite bien méritée et s'installe définitivement dans sa maison où après quelques travaux, il s'adonne à la lecture et au jardinage. Rester toujours actif et indépendant, c'est sans doute le secret de sa longévité ! Et pour clore cette sympathique cérémonie, nous avons souhaité à M. René MICHON au nom de tous les habitants de la commune, un heureux anniversaire et lui avons remis quelques cadeaux et présenté nos meilleurs vœux pour les années à venir.

FESTIVAL DE LA TAVE

Le festival de la Tave, dédié à la chanson française de création s'est déroulé du 18 au 22 juin 2024. C'était la troisième édition, toujours préparée par l'association Chansonyme en étroites collaborations avec les communes de St Laurent La Vernède, Pognadoresse, La Bastide d'Engras, Fontarèches, La Bruguière et avec le soutien de la communauté des communes Pays d'Uzès. Chaque jour du festival, des scènes ouvertes ont été proposées



de 12h à 15h au restaurant Le Glouglou. Puis en soirée, dans l'une des cinq communes organisatrices, un concert a eu lieu avec des artistes choisis parmi les membres de l'association Chansonyme. Les enfants des écoles ont chanté chaque soir en avant-première plusieurs chansons dont certaines qu'ils avaient créées pour l'occasion avec l'aide de Claudine et Benoit MARC.

Malheureusement, le beau temps n'a pas été au rendez-vous tous les jours : les concerts prévus à Pognadoresse et à Saint Laurent La Vernède les 20 et 22 juin ont dû être déplacés à la

AU FIL DE LA TAVE

salle polyvalente de St Laurent en raison de la pluie. Malgré tout, le bilan reste positif. Un grand merci à tous les bénévoles de chaque commune pour leurs contributions, aux entreprises sponsors et bien sûr aux spectateurs qui pour certains ont assisté aux 5 concerts. Pour 2025, le festival se déroulera du 19 au 22 juin. Le programme sera précisé le moment venu.

14 JUILLET AU PARC



Le 14 juillet, le repas républicain a rassemblé un bon nombre de saint-laurentais au parc. Le concours de belote matinal a ensuite laissé place au sympathique duo de chanteurs du groupe PLAY. Tout en profitant de cette ambiance guinguette, les convives se sont regroupés autour du verre de l'amitié offert par la municipalité. Le repas tiré du sac rassemblait toutes les générations du village. Pour terminer cette belle journée, certains ont ensuite jeté quelques boules de pétanque. Nous vous espérons encore plus nombreux en 2025.

CONCERT DANS LA COUR DE LA MAIRIE



Le 02 juillet en fin d'après-midi, dans la cour de la mairie, a eu lieu un concert de l'orchestre «Jubilation Orchestra». Cet orchestre a été créé en 2018 par une dizaine de musiciens amateurs au sein du centre social intercommunal de St Quentin La Poterie. Le public venu nombreux pour l'occasion a pu apprécier les divers instruments (flûtes, accordéons, guitares...) dans un répertoire de musique du monde proposé par Marc CORNELISSEN qui dirige le groupe. Merci à tous les musiciens dont Brigitte AUROUX - DELGADO, habitante du village, à l'initiative de cette représentation et à tous les spectateurs.

EXPOSITION ARTISTIQUE



À l'initiative de l'association Loisirs et Création, les 20 et 21 juillet dernier à la salle polyvalente, des artistes amateurs du village et des alentours sont venus exposer leurs œuvres. Il y avait des peintres, écrivains, sculpteurs, photographes et un monteur vidéo... Chaque visiteur a pu apprécier la qualité des pièces exposées et parfois discuter avec les différents créateurs notamment lors du vernissage.

Bravo à l'association Loisirs et Créations pour l'organisation et la réussite de cette exposition qui devrait être reconduite en 2025.

LE SUCCES DU COMPOSTEUR COLLECTIF: UNE INITIATIVE EXEMPLAIRE

Depuis quelques mois, un composteur collectif a été installé près de la salle polyvalente, et son impact est déjà remarquable. Ce projet innovant permet aux habitants de recycler leurs déchets organiques de manière collective, contribuant ainsi à la réduction des déchets et à la préservation de l'environnement.

Ce projet offre de multiples bénéfices. D'une part, il permet de réduire le volume des ordures ménagères, ce qui réduit les déchets collectés par le SICTOMU. D'autre part, il génère un compost de qualité, utilisé ensuite pour nourrir les plantes de la commune ou pour être récupéré par les participants, favorisant ainsi l'agriculture urbaine locale.



L'une des grandes réussites de ce composteur collectif est la forte mobilisation des habitants. L'aspect communautaire du projet renforce les liens sociaux et permet de sensibiliser chacun à l'importance du recyclage. La gestion de ce composteur collectif est assurée bénévolement par Laurence ANDRE et Christian MARIANI que nous remercions.

En conclusion, le composteur collectif est bien plus qu'un simple outil de gestion des déchets. C'est un véritable levier de changement, contribuant à la transition écologique tout en favorisant la cohésion sociale. Une belle réussite !

VIDE GRENIERS

Pour la deuxième année l'association Fiesta Vernèda a organisé son vide greniers. Le beau temps en ce premier dimanche de novembre, a permis de bien démarrer la journée. Soixante-quinze exposants sont venus vendre toutes sortes de bibelots, les badauds ont été très nombreux à venir déambuler entre les platanes pour dénicher l'objet rare. La restauration du midi assurée par notre nouveau restaurant et la buvette tenue par l'association ont animé la pause du midi, avant que de nouveaux visiteurs continuent leurs recherches.



LUDOTHEQUE

La ludothèque de la Communauté de Communes Pays d'Uzès fait une halte tous les trimestres à la salle polyvalente. C'est l'occasion de profiter d'un moment de convivialité avec vos enfants ou petits-enfants dans la joie et la bonne humeur, les mercredis et en toute gratuité. Le passage de la ludothèque est annoncé par affichage et sur le panneau lumineux.



RESTAURANT « LA PAILLOTTE GLOU GLOU »

Le 30 avril a eu lieu l'inauguration du nouveau restaurant géré par Jean-Paul Boisson : la paillette Glou glou. Une grande fête avec de nombreuses festivités (danseuses, DJ, lumières ...)

est venu embrasée le ciel de notre beau village. Par la suite le 29 juin, un drôle d'animal est sorti de son trou où il était caché, le « Glou glou » est venu rencontrer les saint-laurentais pour une journée animée. Souhaitons à notre restaurateur, au Glou glou et à toute son équipe une bonne continuation.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le 106^e anniversaire de l'armistice de 1918 a été commémoré devant le Monument aux Morts. Le maire était accompagné des adjoints et de conseillers municipaux, d'un gendarme de la Brigade de Gendarmerie de St Laurent La Vernède et du Capitaine de réserve Jean Claude JANVIER. A la suite du dépôt de gerbe, le message de Monsieur le Ministre des Armées a été lu.

De nombreux Saint-Laurentais ont assisté cette année encore à la cérémonie qui s'est soldée par le traditionnel apéritif offert par la municipalité.



Discours de la journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix

Hommage à tous les « Morts pour la France »

C'était il y a 106 ans, en 1918. À la 11^e heure du 11^e jour du 11^e mois, de la boue des Flandres à la frontière suisse, les clairons égrenent les notes du « cessez-le-feu ». Aux fiertés de la victoire se mêle le cortège d'ombres des «

pérés en terre », accompagné de ceux qui les pleurent. Ce sont ces sacrifices que nous commémorons aujourd'hui, auxquels sont agrégés depuis 2012 celui de tous les « morts pour la France ». Honorer leur mémoire, c'est écouter ce qu'ils nous disent encore aujourd'hui.

Ils nous laissent un devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance.

Le devoir de gratitude, c'est tout simplement se souvenir du sacrifice de ces jeunes hommes, habités des promesses de la vie, qui ont consenti à tout donner pour que la France demeure. Les épreuves qu'ils ont traversées sont inimaginables.

Pour nous en imprégner, laissons la parole à un témoin, le général de Castelnau. Leur vie, c'était « marcher, marcher encore, marcher quand même à demi-mort de fatigue, trempé jusqu'aux os, transi de froid ou bien épuisé de chaleur et de soif dans l'air embrasé d'une journée torride (...). Gravier la pente du terrain sous le lourd fardeau du sac, charger baïonnette au canon dans le sifflement des balles, le crépitement des mitrailleuses et le mugissement des obus. Combattre le jour, combattre la nuit, veiller toujours ; mourir obscurément dans le sillon d'un labour ».

Le devoir de lucidité, c'est de ne pas oublier que 21 ans après que les canons se fussent tus, il a fallu reprendre les armes en 1939. La conjonction de la lâcheté et de l'aveuglement ont transformé la « der des der » en « armistice de vingt ans » pour reprendre les mots du maréchal Foch. À l'heure où la tragédie de la guerre a fait son grand retour en Europe, à l'heure où certaines puissances remettent en cause tous les fondements de l'ordre et du droit international, ceux de 14 et ceux de toutes les guerres nous murmurent de continuer à défendre la paix.

Le devoir d'espérance, c'est de ne jamais douter des ressources de la France pour venir à bout des défis qui se présentent à elle. La guerre change de visage, mais de génération en génération, les soldats de France demeurent animés de la même volonté de défendre l'honneur et la patrie.

En cette année du 80^e anniversaire de la Libération, souvenons-nous des soldats du commando Kieffer qui ont foulé les plages de Normandie le 6 juin 1944 ; souvenons-nous des soldats de la 1^{re} armée de Lattre qui ont débarqué en Provence ; de ceux de la 2^e division blindée du général Leclerc qui depuis le désert, à Kouffra, sont remontés jusqu'à Strasbourg pour la libérer et accomplir leur serment ; souvenons-nous des héros de la résistance intérieure, mais aussi du calvaire des incorporés de force d'Alsace-Moselle, souvenons-nous du courage des parachutistes de Dien Bien Phu, de celui des soldats qui se battent en opération extérieure et notamment ceux du Liban qui y défendent la paix depuis 1978 : comment ne pas voir que ces combattants ressemblent comme des frères aux Poilus de 1914 ?

Au fil de notre histoire, les soldats morts pour la France, ceux tombés pour le service de la Nation, ou pour le service de la République nous disent les pérennités françaises. Toujours, nos armées sont là pour accomplir la mission.

C'est pourquoi, réunis au pied du monument aux morts, élus, anciens combattants de toutes les générations du feu, enfants des écoles, nous ne sommes pas seulement la garde des morts, nous sommes d'abord les sentinelles des vivants.

Vive la République !

Et vive la France !

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Vendredi 10 janvier 2025, le maire et son conseil municipal ont invité les nouveaux arrivants de l'année 2024 qui a vu s'installer 16 nouveaux foyers, à une réunion de bienvenue. Une quinzaine de personnes a répondu à l'invitation ; les échanges avec les élus et les présidents des associations ont été constructifs. Chacun a pu se renseigner sur les différents services qu'offrent la commune et les activités proposées par les associations du village et ses alentours. La réunion s'est terminée dans la bonne humeur, autour du verre de l'amitié.

RÉUNION DE PRÉSENTATION DES VŒUX

Comme chaque début d'année, le maire et ses adjoints ont invité

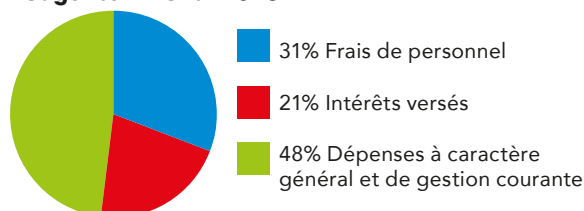


la population du village à une réunion publique qui s'est tenue le samedi 11 janvier 2025 devant plus d'une centaine de personnes. A la suite de la traditionnelle présentation des vœux, le maire et les adjoints ont présenté le bilan de l'année 2024 ainsi que les projets du conseil municipal pour 2025. La parole a été donnée au public qui a posé quelques questions aux élus. La soirée s'est poursuivie dans la convivialité autour du traditionnel verre de l'amitié.

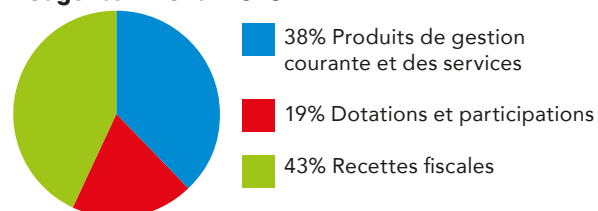


BUDGET COMMUNAL

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT Budget communal 2023



RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT Budget communal 2023



BUDGET COMMUNE - COMMUNE DE ST LAURENT LA VERNEDE - CA - 2023

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	179 586,00	162 737,47	0,00	0,00	16 848,53
012	Charges de personnel, frais assimilés	194 514,00	181 881,71	0,00	0,00	12 632,29
014	Atténuations de produits	3 971,00	3 970,19	0,00	0,00	0,81
65	Autres charges de gestion courante	119 172,00	117 744,10	0,00	0,00	1 427,90
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		497 243,00	466 333,47	0,00	0,00	30 909,53
66	Charges financières	25 377,00	25 376,35	0,00	0,00	0,65
67	Charges exceptionnelles	36 403,00	36 403,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	20 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		579 023,00	528 112,82	0,00	0,00	50 910,18
023	Virement à la section d'investissement (2)	142 480,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	13 890,00	13 889,52			0,48
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		156 370,00	13 889,52			142 480,48
TOTAL		735 393,00	542 002,34	0,00	0,00	193 390,66
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	133 617,00	134 810,89	0,00	0,00	-1 193,89
73	Impôts et taxes	289 573,00	327 776,24	0,00	0,00	-38 203,24
74	Dotations et participations	130 676,00	144 840,17	0,00	0,00	-14 164,17
75	Autres produits de gestion courante	100 936,00	101 695,99	0,00	0,00	-759,99
Total des recettes de gestion courante		654 802,00	709 123,29	0,00	0,00	-54 321,29
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	38 733,00	46 537,20	0,00	0,00	-7 804,20
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	41 858,00	41 859,32			-1,32
Total des recettes réelles de fonctionnement		735 393,00	797 519,81	0,00	0,00	-62 126,81
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		735 393,00	797 519,81	0,00	0,00	-62 126,81
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 244 781,81				

BUDGET COMMUNE - COMMUNE DE ST LAURENT LA VERNEDE - CA - 2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	50 641,00	8 100,00	24 200,00	18 341,00
204	Subventions d'équipement versées	111 834,00	98 654,68	13 179,00	0,32
21	Immobilisations corporelles	116 393,00	63 192,34	26 796,00	26 404,66
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	222 752,00	2 561,70	104 228,00	115 962,30
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	501 620,00	172 508,72	168 403,00	160 708,28
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	65 042,00	64 541,29	0,00	500,71
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	65 042,00	64 541,29	0,00	500,71
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	566 662,00	237 050,01	168 403,00	161 208,99
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	566 662,00	237 050,01	168 403,00	161 208,99
	Pour information	(2) 62 671,81			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	104 836,00	102 791,55	0,00	2 044,45
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	104 836,00	102 791,55	0,00	2 044,45
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	123 346,00	124 060,30	0,00	-714,30
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	244 782,00	244 782,76	0,00	-0,76
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	368 128,00	368 843,06	0,00	-715,06
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	472 964,00	471 634,61	0,00	1 329,39
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	142 480,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	13 890,00	13 889,52		0,48
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	156 370,00	13 889,52		142 480,48
	TOTAL	629 334,00	485 524,13	0,00	143 809,87

RÉALISATIONS

TRAVAUX AU RESTAURANT

En début d'année dernière, la mairie a effectué les travaux lui incombant au restaurant « La Paillote Glou glou », la commune étant propriétaire des murs.

Le changement de la chaudière à gaz par une pompe à chaleur air / eau, l'installation de climatiseurs dans la salle de restaurant et dans la cuisine ont été réalisés par l'entreprise THERMIQUE DU MIDI de Bagnols sur Cèze. Le coût de ces équipements s'élève à 16.551,00 € HT.

La création d'une terrasse non couverte a été confiée à l'entreprise TOLETTI de Cavillargues pour un montant de 10.215,00 € HT.

RALENTISSEUR ROUTE DE FONTARÈCHES

Comme prévu, un plateau ralentisseur a été installé sur la route de Fontarèches afin de réduire la vitesse des véhicules entrants dans le village. Après consultation, les travaux ont été confiés à l'entreprise ROBERT de Verfeuil. Le montant des travaux s'élève 8.850,00 € TTC qui ont bénéficié d'une subvention « Amendes de police » de 6.346,19 €.

ARBRES MORTS AU PARC

Au parc municipal, trois grands arbres morts sur pied représentaient un danger pour les enfants et les parents qui fréquentent l'aire de jeux.

L'abattage et l'enlèvement des arbres morts ont été effectués par l'entreprise « Arbre Oxygène » de Saint Quentin la Poterie pour un total de 3.180 € TTC.

TRAVAUX EN RÉGIE DES EMPLOYÉS COMMUNAUX

L'équipe technique a réalisé, cette année encore, de nombreux travaux en régie. Parmi les plus importants, Sébastien DEPACE et Julien BIGONNET ont effectués des plantations d'arbustes sur la route de Bagnols ; sur le plateau sportif, ils ont installé trois agrès de fitness, de deux tables de pique-nique et planté quatre mûriers platanes.

Un grand merci à tous les deux pour ce travail réalisé avec beaucoup de goût !

Montant des équipements et achats :

- Plantation arbustes : 589,56 € TTC
- Agrès de fitness : 3.000,00 € HT
- Plantation de quatre mûriers platanes : 1520 HT (fournis par Gaétan Di Stefano « Les jardins d'Agrigente »)

De plus, les employés communaux ont ramassé plusieurs dépôts sauvages dans les bois. Cette pratique qui a tendance à s'amplifier expose les contrevenants à des amendes pouvant aller jusqu'à 1000 €.



PARKING DE LA ROUTE D'UZES

Cette aire de stationnement de 1500 m², à l'entrée du village, a été réalisée par l'entreprise Richard THIBAUD de Saint Quentin la Poterie. Tout autour du parking, un merlon a été confectionné pour se prémunir des eaux de ruissellement. Cette aire a été largement utilisée pendant le vide grenier du 3 novembre dernier. Montant de l'opération : 18.745,83 € HT.



TRAVAUX DE VOIRIE

La réfection du chemin des Cadenèdes a été effectuée à l'automne par l'entreprise ROBERT de Verfeuil. Les travaux ont consisté à reprendre les enrobés au nord du chemin ainsi que la réfection ponctuelle des purges racinaires. La facture des travaux s'élève à 5.826,00 € HT.

TRAVAUX DANS LE FORT ET DANS L'ÉGLISE

Dans le Fort, la rue du Savetier ainsi que la Traverse du Puits ont été réhabilitées en béton désactivé par l'entreprise Sols Méditerranée. A l'église, ce sont les deux sacristies qui ont été rénovées : les murs ont été décroûtés puis réenduits avec un mortier traditionnel 3 couches, le plafond de la sacristie de droite a été remplacé ainsi que le carrelage du sol de la sacristie de gauche. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise TOLETTI de Cavillargues.



La porte à deux vantaux donnant dans le Fort et une fenêtre en mauvais état a été remplacés par l'entreprise FG BOIS de Saint Quentin La Poterie. La rénovation du bas du portail d'entrée est en cours. La dépose et la repose des câbles électriques ont été confiés à l'artisan électricien Sylvain DALVERNY.

Ces travaux dont le montant des devis s'élève 34.515,00 € ont bénéficié d'un fonds de concours de la Communauté de Communes à hauteur de 10.860,00 €.

DON DE PARCELLES DE TERRAINS

Madame ESPITALIER Yvette et ses trois filles, ESPITALIER Ghislaine, SERRE Christine et ESPITALIER - WAMBRE Martine ont désiré donner à la commune 11 parcelles de terrain.

Liste des parcelles : A61, A62, B64, B78, E16, E17, E18, E19, E20, E21, E48.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, dans sa session du 04 juin 2024 a accepté la cession de ces 11 parcelles et décidé de prendre en charge les frais de mutation liés à la donation.

Un grand merci à Mesdames ESPITALIER pour ce don.

NOUVELLES ILLUMINATIONS DE NOËL

De nouvelles illuminations ont été installées. Un grand sapin de Noël décore la place du Monuments aux Morts ainsi que des nouvelles potences ont été accrochées à quelques lampadaires de la route d'Uzès.

Le coût des équipements s'élève à 2.294,04 € HT.



AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DU VILLAGE TRANCHE N° 3



Comme nous l'avions indiqué dans la Lettre de Septembre, le dossier de l'aménagement de la traversée du village tranche 3 a pris du retard. La demande de subvention a finalement été examinée lors de la Commission Permanente du Département, le 9 décembre dernier. La commune va percevoir, au titre d'un Contrat Territorial, une subvention de 250.000,00 €.

En revanche, la demande de financement au titre de la Dotation

Équipement des Territoires Ruraux (DETR) n'a pas été retenue pour l'exercice 2024. Notre demande a été renouvelée pour 2025.

Pour ne pas perdre plus de temps, nous avons lancé la consultation des entreprises le 21 novembre 2024 avec une remise des offres pour le 16 décembre 2024.

La commission d'appels d'offres devra se réunir en début d'année pour attribuer le marché au plus offrant. Si tout se passe bien, les travaux pourraient démarrer au premier semestre.

RÉVISION DU PLU

Des réunions avec les personnes publiques associées vont être organisées en début d'année afin d'élaborer le Plan Local d'Urbanisme en collaboration avec les services de l'Etat et ceux du Département. Tout au long de la procédure, une concertation avec les habitants est initiée, un cahier est à disposition en mairie.

VOIE DE DÉSENCLAVEMENT DU VILLAGE



L'étude de la voie de désenclavement du village par le Nord, qui a été confiée au Cabinet CEREG, se poursuit. Actuellement, un pré-diagnostic écologique est en cours sur l'ensemble du tracé. Cette étude permettra de

déterminer l'incidence du projet sur l'environnement, celui-ci fera l'objet d'un examen dit « au cas par cas » par l'autorité environnementale.

TABLEAU DE CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES

En début d'année, le Conseil Municipal a décidé la mise à jour du tableau de classement des voies communales. En effet, la dernière mise à jour du tableau datant du 3 février 1964, il convenait de procéder à sa réactualisation. Le tableau de classement unique comprend les voies communales à caractère de chemins, de rues ou de places ouvertes à la circulation publique. Le classement de voies ou chemins en voies communales ou le déclassement de celles-ci relève de la compétence du conseil municipal. Il constitue un enjeu important pour la commune qui doit avoir une bonne connaissance de son patrimoine et des obligations qui s'y rattachent :

- Une meilleure protection du domaine routier,
- Un meilleur calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement,
- Des pouvoirs de police plus étendus,
- L'entretien des voies communales classées, incluant le respect des normes de sécurité

est une obligation pour la commune, alors que l'entretien d'un chemin rural est facultatif, sauf si la commune a commencé à l'entretenir.

L'inventaire et le diagnostic ont été confiés à la société Géoptis, filiale du groupe La Poste.

BIENS VACANTS ET SANS MAÎTRE

La SAFER et la SARL FCA « Les Clés Foncières » ont proposé à la commune un concours technique visant à la maîtrise des biens vacants et sans maître. Dans sa séance du 22 février, le Conseil Municipal a approuvé la convention tripartite et décidé de lancer la procédure.

L'ingénierie apportée par ce groupement permettra à la commune d'apprécier le potentiel de biens vacants et sans maître à partir de travaux d'expertise approfondis.

Pour l'heure, le repérage des biens réputés sans maître a été effectué.

La poursuite de la procédure consiste à vérifier que les biens considérés répondent à la définition juridique d'un bien sans maître, et identifier la procédure à mettre en œuvre.

ADRESSAGE NORMALISÉ DES HABITATIONS

Depuis la promulgation, en février 2022, de la loi 3DS, les communes, quel que soit leur taille, sont dans l'obligation de mettre à jour et de publier leurs adresses en créant leur Base Adresse Locale (BAL) afin d'enrichir le système d'information de l'État via la Base Adresses Nationale (BAN).

La publication d'adresses normalisées est indispensable pour faciliter l'accès aux secours, faciliter la livraison des colis et des services et permettre l'installation de la fibre.

Afin de répondre à cette obligation, le Conseil Municipal a décidé de se faire accompagner par le groupe La Poste qui a toute l'expertise nécessaire pour mener à bien cette opération.

RÉFECTION DE LA TOITURE DE LA MAIRIE

La toiture de la mairie donne des signes de faiblesses, les tuiles plates de Marseille qui la recouvrent, se fissurent par endroits, occasionnant des fuites. Par ailleurs, l'isolation des combles est à remplacer.

La réfection de la toiture est à l'étude, des devis ont été demandés à des artisans qualifiés. Il est envisagé de remplacer toute la charpente, d'installer des tuiles romanes, de refaire les plafonds et l'isolation de combles.

Toutes les aides possibles vont être demandées pour ce projet d'envergure qui pourrait être entrepris dans le courant de l'exercice 2026.

RENFORCEMENT D'UNE CONDUITE D'EAU POTABLE

Le projet de renforcement du réseau d'eau potable avec l'installation d'une borne à incendie sur la route de Cavillargues se précise. En effet, celui-ci a été inscrit dans le programme du Syndicat des Eaux pour 2026.

Le projet prévoit l'installation d'une tuyauterie en diamètre 100 mm sur la route de Cavillargues depuis le carrefour de Campeiraud jusqu'à celui des Cadenèdes.

La participation de la commune aux travaux de renforcement du réseau de s'élève à 90.000 € environ. Cette participation devra être versée au SIAEPA en deux fois 45.000 € en 2025 et en 2026.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU FOYER A. TURION

Afin de projeter la rénovation énergétique du Foyer A. Turion, le Conseil Municipal a lancé un audit énergétique par l'intermédiaire du Syndicat Mixte d'Electrification du Gard (SMEG).

Cet audit a été réalisé par la société Quardina pour un montant de 1.800 € TTC, une aide du SMEG de 750 euros est venue compléter le financement.

Cette étude propose plusieurs scénarii impliquant l'isolation des murs, le changement des menuiseries métalliques, le remplacement des luminaires par des LED et la mise en place d'un nouveau mode de chauffage.

Pour mener à bien ce projet, une subvention va être demandée en 2025 à l'État au titre du Fonds Vert.

ÉCOLES

DU REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE



L'année scolaire 2024-2025 a débuté le 02 septembre pour les 97 élèves de notre regroupement pédagogique intercommunal (RPI). Les arrivées de 17 nouveaux dont 7 en petite section de maternelle ont permis de stabiliser l'effectif malgré le départ de 12 collégiens. Il n'y a pas eu de changement du côté des cinq enseignants. La plupart des enfants semblaient heureux de se retrouver ou pour les nouveaux de découvrir leur nouvelle école et leur enseignant après de longues vacances d'été. Pour la rentrée de 2025, le nombre d'élèves devrait baisser car 17 d'entre eux partiront en 6ème. Ces départs ne devraient pas être compensés par les arrivées, ce qui laisse présager malheureusement la fermeture d'une de nos cinq classes. La convention d'adhésion à l'environnement numérique de travail (ENT Occitanie) avec l'académie de Montpellier a été renouvelée par la mairie de St Laurent pour la classe primaire de l'école de St Laurent. Cet outil est très apprécié par l'enseignante car il permet d'accéder à des ressources pédagogiques et éducatives de façon sécurisée.

Les enseignants ont fait le bilan des évaluations nationales puis ont présenté quelques projets pédagogiques lors du conseil d'école, début novembre :

- Adhésion à l'USEP et participation à des rencontres sportives avec les écoles voisines.
- Participation de tous à « La grande lessive ». L'exposition des dessins de chaque classe a eu lieu à la Bastide d'Engras, le thème était : « Pareil, pas pareil »
- Correspondance avec des élèves de Corée du Sud (PS/MS).
- Plantation de bulbes avec une maman d'élève (PS/MS).
- Accueil des lectrices de la médiathèque d'Uzès (St Laurent et La Bastide).
- Spectacle de théâtre avec marionnettes (Fontarèches et La Bruguière).
- Découverte du kindball pour les classes primaires de St Laurent et Fontarèches.
- Visite du collège d'Uzès en fin d'année pour les CM2.
- Fête des écoles fin juin à la Bruguière.

Toutes ces activités sont possibles grâce au soutien financier des communes et de l'Association des Parents d'Élèves (APE) que nous remercions pour son dynamisme.

SYNDICAT

DU REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE



Toujours autant d'enfants mangent à la cantine chaque jour. Il y a parfois des pointes à 85 élèves présents, la moyenne étant autour de 75 repas servis. Le prix est de 4,30€ /jour. Petite nouveauté depuis la rentrée, les menus de la semaine peuvent être consultés sur la page d'accueil du portail des familles en plus de l'affichage habituel.

La garderie ouverte les jours d'écoles à partir de 07h30 puis jusqu'à 18h le soir connaît également une belle affluence, rendant service aux parents qui travaillent. Le prix est de 1,10€.

Après avoir renouvelé le mobilier de la cuisine de la cantine au cours des années précédentes, des travaux d'embellissement ont été réalisés pendant les grandes vacances d'été. L'entreprise Esprit Déco a repeint les murs et les portes du réfectoire. Désormais l'ensemble des travaux prévus au niveau du service de restauration est réalisé.

Pendant le temps périscolaire le mardi, de 12h20 à 13h15, Claudine et Benoît MARC de l'association Chansonyme proposent aux élèves volontaires de tous niveaux des initiations aux chants et à la musique en général. Ce rendez-vous hebdomadaire est très attendu par certains. Environ une quarantaine d'élèves y participe chaque semaine. Les chansons apprises seront chantées lors du prochain festival de la Tave au mois de juin.

Comme chaque année, les mairies par l'intermédiaire du SIRPVT ont offert un goûter de Noël à chacun.

Les membres et le personnel du S.I.R.P.V.T vous souhaite une bonne année 2025.

Avec le tri : Moins de déchets et plus d'économies !

Saviez-vous qu'en 2023, **62,5% du contenu de nos ordures ménagères étaient mal triés** et auraient pu être valorisés ? Cela représente non seulement un gaspillage de ressources, mais aussi un coût financier considérable pour le SICTOMU.

Trier ses déchets : un geste écologique et obligatoire
Le tri des déchets est **plus qu'une bonne habitude, c'est une obligation légale**. En séparant correctement les recyclables (plastiques, cartons, métaux, etc.) du reste des déchets, nous contribuons à préserver notre environnement.

Les ordures ménagères résiduelles (OMR) déposées dans le bac marron **ne sont pas triées et sont simplement enfouies sans aucune valorisation**, entraînant des impacts écologiques graves tels que la pollution des sols et des nappes phréatiques. **Un tri correct permet de recycler les matériaux et de leur donner une seconde vie, réduisant ainsi la demande en nouvelles matières premières et diminuant l'empreinte carbone de notre territoire.**

Cette démarche s'inscrit dans un cadre législatif précis. **La loi Grenelle de l'environnement de 2009** fixe des objectifs ambitieux pour la réduction et la valorisation des déchets. **Le Plan National de Gestion des Déchets (PNG-D)** définit les orientations nationales pour une gestion efficace des déchets. **Le Pacte National de Lutte contre le Gaspillage Alimentaire** de 2013 cible la réduction du gaspillage alimentaire à chaque étape de la chaîne de valeur. **Le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD)** adapte ces objectifs au niveau régional, avec des stratégies spécifiques pour chaque région : il fixe des objectifs de réduction des déchets, améliore les systèmes de tri, et favorise le compostage et la valorisation énergétique. **Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)** intègre la gestion des déchets dans une approche globale de développement durable. Enfin, **la loi AGEC** de 2020 renforce les mesures pour la prévention des déchets, lutte contre le gaspillage et promeut l'économie circulaire.

Quand les erreurs de tri pèsent sur les finances publiques
Au-delà de l'aspect écologique, le tri des déchets entraîne des **répercussions directes** sur les finances publiques. En 2023, les

usagers du SICTOMU ont généré **21 587 tonnes de déchets** comprenant aussi bien les déchets usuels (ordures ménagères résiduelles, emballages, papier, verre) que les déchets de déchèterie (déchets verts, bois, encombrants, plâtre, déchets toxiques, déchets électroniques ...). Grâce aux efforts de tri de chacun et aux initiatives en matière de valorisation du SICTOMU, **le traitement de l'ensemble de ces déchets a coûté 2 428 293 € à la collectivité.**

À l'inverse, un monde sans tri nous coûterait **la somme astronomique de 4 876 149 € par an**, sans parler des conséquences écologiques.

Avec un bac marron (presque) parfait
Sur les **7 403 tonnes d'ordures ménagères résiduelles (OMR)** produites en 2023, 62,5% sont des erreurs de tri. **Avec un coût de traitement de 163€ par tonne, auquel s'ajoute la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) de 52€ par tonne, le coût de traitement était de 1 594 162€ pour le SICTOMU.**

Avec un tri optimal, c'est-à-dire sans ces fameux 62,5% de déchets indésirables dans le bac marron **ce coût pourrait être réduit à 629 469 €,** soit une économie de près d'un million d'euros !

Sac jaune : ces erreurs de tri qui coûtent cher
Les erreurs de tri dans les sacs jaunes ou les colonnes dédiées ont un coût non négligeable. **Chaque année, ces erreurs coûtent plus de 60 000 € au SICTOMU.** Parmi les erreurs courantes, on trouve les restes alimentaires, le verre, les objets en plastique non recyclables, le textile, ou encore des emballages non vidés.

Ces matériaux, s'ils sont correctement triés, peuvent être revendus pour générer des recettes, ce qui réduit encore davantage le coût global de gestion des déchets. **Ne pas les trier correctement revient à se priver de cette source de revenus, tout en augmentant les frais de traitement.**

Une Semaine pour réfléchir : La Semaine Européenne de Réduction des Déchets
Chaque année en novembre, la Semaine Européenne de Réduction des Déchets offre l'occasion de réfléchir à notre gestion des déchets et de découvrir des solutions pour réduire notre production. C'est le moment idéal pour s'informer, participer à des ateliers, et adopter de nouvelles habitudes de tri qui bénéficieront à tous. Le programme de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets sera disponible dès le mois d'octobre sur le site du SICTOMU : www.sictomu.fr et sur ses réseaux sociaux.

En 2023, les erreurs de tri dans la colonne ou le sac jaune ont coûté près de 60 000 €

Rappel des consignes de tri de la colonne et du sac jaune

- les bouteilles et flacons en plastique
- les emballages en carton et briques alimentaires
- les pots, barquettes et films en plastique
- les emballages métalliques

COLONNE / SAC JAUNE

<p>AVEC LE TRI</p> <p>Je réduis mes coûts : En triant correctement, je contribue à diminuer les frais de traitement des déchets, ce qui peut éviter des hausses de taxes.</p> <p>Je préserve un environnement plus propre : Un tri efficace aide à réduire la pollution et rend l'environnement plus sain pour ma famille et moi.</p> <p>Je soutiens la valorisation des matériaux : En recyclant correctement, je facilite la réutilisation des matériaux.</p> <p>EN 2023</p> <p>Frais de traitement : 1 981 405 €</p> <p>Taxe Générale sur les activités polluantes : 446 888 €</p> <p>= 2 428 293 € de frais de traitement</p>	<p>VS</p> <td> <p>SANS LE TRI</p> <p>Je fais augmenter les coûts : Sans tri, les frais de traitement des déchets augmentent, ce qui peut entraîner des taxes ou des redevances plus élevées.</p> <p>Je contribue à un impact environnemental négatif : Le manque de tri entraîne plus de pollution et de dégradation environnementale, ce qui affecte ma qualité de vie et ma santé.</p> <p>Je gaspille des ressources : En ne triant pas, je perds des matériaux recyclables qui pourraient être réutilisés, ce qui représente un gaspillage.</p> <p>DEMAIN SANS LE TRI</p> <p>Frais de traitement : 3 526 020 €</p> <p>Taxe Générale sur les activités polluantes : 1 122 524 €</p> <p>= 4 648 544 € de frais de traitement</p> </td>	<p>SANS LE TRI</p> <p>Je fais augmenter les coûts : Sans tri, les frais de traitement des déchets augmentent, ce qui peut entraîner des taxes ou des redevances plus élevées.</p> <p>Je contribue à un impact environnemental négatif : Le manque de tri entraîne plus de pollution et de dégradation environnementale, ce qui affecte ma qualité de vie et ma santé.</p> <p>Je gaspille des ressources : En ne triant pas, je perds des matériaux recyclables qui pourraient être réutilisés, ce qui représente un gaspillage.</p> <p>DEMAIN SANS LE TRI</p> <p>Frais de traitement : 3 526 020 €</p> <p>Taxe Générale sur les activités polluantes : 1 122 524 €</p> <p>= 4 648 544 € de frais de traitement</p>
---	--	--

SYNDICAT DES EAUX ET ASSAINISSEMENT ● ● ● ● ●

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DE ST LAURENT LA VERNEDE.
7, impasse de la Durande 30330 ST LAURENT LA VERNEDE



SECRETARIAT

M^{me} COMBES Anne-Laure
Tel. : 04 66 72 88 21
Fax : 04 66 72 83 31
Mail : siaepa.stlaur@orange.fr

SERVICES TECHNIQUES

M. VERNASSAL Jean Marie
Tél. : 06 76 83 26 11
Mail : siaep.stlaur@orange.fr

AGENT TECHNIQUE

M. MARTIN Eric
Tel. : 06 32 11 89 53

BUREAU

Le secrétariat ainsi que le bureau des techniciens sont regroupés au 7, Impasse de La Durande 30330 Saint Laurent La Vernède

Horaires d'ouverture au public
les lundis et jeudis de 9h à 14h

Horaires services technique
du lundi au vendredi 8h-12h /
14h-16h

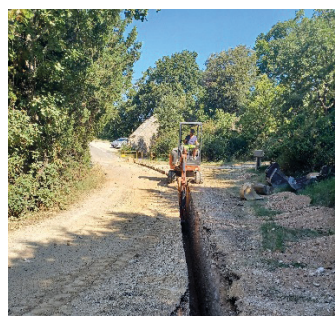
Un site dédié au syndicat a été créé.
Les tarifications ainsi que tous les formulaires sont disponibles sur ce site.

Nous vous conseillons de le consulter régulièrement :
<https://siaepa30330.wixsite.com/website>

Un mode de paiement supplémentaire (DAMATRIX) est à la disposition des abonnés. Le code Datamatrix est une symbologie code-barres qui permet de payer ses factures d'un montant inférieur à 300 € chez un buraliste partenaire. La liste des buralistes partenaires est disponible sur :
<https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>

RÉALISATIONS 2024 Fontarèches

- Renforcement du réseau d'eau potable (canalisations en fonte diamètre 100)
– Le Lembarnès, dernière tranche, coût 28 956.14 € soit 80 % HT de la mairie de Fontarèches et 20 % HT du syndicat.
- Impasse du Parc (canalisations en fonte diamètre 50) coût 11 084.08 € soit 80 % HT de la mairie de Fontarèches et 20 % HT du syndicat.



Projet 2025 concernant les 3 communes sous réserve d'obtention des subventions demandées :

Renforcement de la capacité d'adduction en eau potable vers la bache de reprise de Panassac (Fontarèches) et ainsi sécuriser l'adduction du réservoir de La Bruguière par le renouvellement du réseau existant en PVC 80 mm par une canalisation en polyéthylène de diamètre 140 mm sur une longueur de 1.6 km.

La notification de la subvention a été reçue, les travaux seront effectués dans l'année.

L'AVENIR DE LA DISTRIBUTION D'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DANS NOS COMMUNES DU NORD DE L'UZÈGE.

Périmètre du futur syndicat d'eau et d'assainissement.



Chères abonnées, Chers abonnés,
La loi NOTRE oblige les communautés de commune à prendre en compte les compétences eau et assainissement au plus tard le 1^{er} janvier 2026. Elle ouvre toutefois des possibilités pour conserver ces compétences au niveau local sous certaines conditions notamment de regroupement.

RAPPEL TRÈS IMPORTANT AUX ABONNÉS

Les Maires de Bouquet, Fons sur Lussan, Fontarèches, La Bruguière, Lussan, Méjannes le Clap, Navacelles, Pognadoresse, St Laurent la Vernède et Vallérargues ainsi que les présidents des deux syndicats de Lussan et St Laurent la Vernède ont décidé de travailler ensemble sur un projet de regroupement du nord de l'Uzège. Cette réorganisation des services eau et assainissement dans nos communes va permettre de nous projeter dans le futur en proposant un projet de mutualisation des personnels et des moyens des deux syndicats.

Ce projet se déroule en plusieurs phases suivant la chronologie établie par un bureau d'étude et suivant la loi. La première étape est déjà lancée.

Elle concerne la modification du périmètre d'exploitation du syndicat de St Laurent la Vernède qui intègre dans sa structure les communes de Bouquet, Méjannes le Clap, Navacelles et Pognadoresse. Cette phase a été validée par les services préfectoraux. Ces quatre communes seront donc gérées à partir du 1er janvier 2025 par le SIAEPA de St Laurent la Vernède avec toutefois une particularité de fonctionnement pour la commune de Méjannes de Clap qui est sous contrats de délégation de service public avec deux entreprises. Les abonnés de Bouquet, Navacelles et Pognadoresse devront s'adresser directement au SIAEPA de St Laurent la Vernède au numéro suivant 04 66 72 88 21 pour toute sollicitation.

La seconde étape, vraisemblablement en milieu d'année 2025, sera la fusion des deux syndicats de Lussan et de St Laurent la Vernède après validation préfectorale du dossier. Le nouveau syndicat regroupé devrait donc être en ordre de fonctionnement au second trimestre 2025 et ainsi prêt à la date échéance de 2026. Comme vous le savez, nos communes se situent principalement en zone calcaire. Elles ont donc, comme beaucoup de communes du sud de la France, un besoin de gestion (très) raisonnée de leur ressource en eau pour affronter le plus sereinement possible les aléas du changement climatique. Depuis plusieurs années maintenant, l'été est une période de tension, voire une période très critique, pour notre alimentation en eau. Les précipitations sont globalement en baisse, les consommations augmentent, le niveau des nappes phréatiques ne remonte que très rarement ou pas assez... Lors de l'épisode estival, particulièrement sévère, de 2023, certaines communes ont demandé à leurs administrés de réduire leur consommation d'eau sous peine de coupures temporaires d'alimentation. Cette alerte ne doit pas être prise à la légère et nos structures doivent se préparer et se renforcer pour affronter au mieux ces nouvelles difficultés. Ainsi, le nouveau syndicat à naître, sera plus fort, plus solide et permettra des évolutions techniques plus ambitieuses pour sécuriser nos installations. Une redondance des alimentations et la possibilité d'un éventuel maillage des divers réseaux donneront une certaine sérénité pour l'avenir. Malheureusement, l'application de cette loi va également modifier les conditions tarifaires du prix de l'eau et de l'assainissement. La réforme des redevances sur l'eau et l'assainissement par l'agence nationale de l'eau et le passage obligatoire sous le régime de la TVA (5,5 % pour l'eau et 10 % pour l'assainissement) augmenteront forcément le montant du tarif de l'eau et de l'assainissement. La nouvelle structure aura en charge et à cœur de ne pas répercuter l'intégralité de ces hausses et de minimiser au mieux le coût pour les abonnés. Avec ces évolutions obligées par la loi, les Maires des dix communes et les présidents des deux syndicats sont persuadés de pouvoir conserver un service de proximité et de grande qualité pour tous les usagers. Avec ces perspectives d'avenir sur ce thème vital de l'alimentation en eau potable, l'ensemble de vos élus vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année,

*Catherine Ferrière, Maire de Bouquet,
Jean-Bernard Guihermet, Maire de Fons sur Lussan,
Patrick Méjean, Maire de Fontarèches,
Didier Godefroy, Maire de La Bruguière,
Jean-Marc François, Maire de Lussan,
Jérôme Bassier, Maire de Méjannes le Clap,
Bruno Clemençon, Maire de Navacelles,
Dominique Serre, Maire de Pognadoresse,
Joseph Guardiola, Maire de St Laurent la Vernède,
Dominique Ekel, Maire de Vallérargues,
Claude Duvalet, Président du SIAEPA de St Laurent la Vernède,
Jean-François Perret, Président du SIAEP de Lussan.*

- **FUITE** sur canalisation d'eau potable après compteur d'eau (celle-ci doit être éligible suivant le décret 2012-1078 du 24 09 2012 consultable sur Internet)

Les abonnés doivent informer le syndicat (dont les agents constateront sur place l'anomalie avant réparation) et confirmeront la réalisation de celle-ci qui devra être effectuée par un artisan (facture détaillée et acquittée faisant apparaître la date d'intervention).

Un contrôle de la réparation par un agent du syndicat est obligatoire pour bénéficier de l'écèlement.

Aucun écèlement ne sera pris en compte si la procédure n'est pas respectée (les constatations seront faites par le service technique durant les horaires de travail des agents et hors de ces périodes par le Président ou les Vice-Présidents).

Pour éviter les mauvaises surprises pendant vos absences prolongées veuillez à fermer vos compteurs d'eau.

Le syndicat envoie une lettre aux abonnés dont la consommation est élevée afin qu'ils recherchent une éventuelle fuite. En cas de fuite avérée, pour bénéficier d'un écèlement, il faut respecter scrupuleusement le protocole indiqué dans ce courrier.

-les abris compteurs doivent être propres et accessibles tout au long de l'année.

- Les analyses d'eau sont consultables sur le site internet de l'Agence Régionale de Santé <http://www.ars.occitanie.sante.fr/fiches-d-information-du-gard.104154.html/>

-Les factures d'eau sont payables par chèque uniquement à la Trésorerie d'Uzès, le SIAEPA émet uniquement les factures.

-En cas d'absence durant la période des relevés des index, l'agent met dans votre boîte aux lettres un avis de passage qui doit nous être retourné par tout moyen à votre convenance soit par courrier, soit par mail siaepa.stlaur@orange.fr.

Ayant rencontré des problèmes de réception, nous ne souhaitons plus que les index soient communiqués par téléphone.

Tout le personnel du SIAEPA ainsi que les délégués de chaque commune, vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025.

Le Président

LA VIE ASSOCIATIVE

LES AINÉS DE LA VERNÈDE

Le 18 janvier 2024 s'est tenue l'assemblée générale des Aînés de la Vernède en présence de Mr le Maire Joseph Guardiola.

Mr le Maire a remercié les personnes présentes et s'est réjoui de constater que le club reprenait un peu d'élan. Madame Vidal Sylvie a rendu hommage à Thérèse Narbonne, présidente du club pendant de nombreuses années, qui nous a quittés dans le courant de l'année 2023.

La présidente a abordé l'activité prévisionnelle 2024. La secrétaire Mme Abati Anne a soumis à l'assemblée une mutualisation avec le club des Aînés de St Quentin la Poterie « Les Capitelles » pour faciliter le remplissage des bus lors des voyages organisés d'un côté comme de l'autre. A l'unanimité les adhérents ont accepté le projet. L'AG s'est terminée par le partage de la galette.

Pour entrer dans la période de vacances, le 4 juillet, les membres du club des Aînés de la Vernède se sont rassemblés, devant d'excellents plats à l'ombre, sur la terrasse du nouveau restaurant «la Paillotte Glou Glou ». C'est en rendant hommage aux talents du cuisinier et en remerciant l'équipe de l'établissement que les convives ont clos le premier semestre 2024 et se sont donné rendez-vous en septembre pour la reprise des activités.

Le mercredi 30 octobre 2024 le club des Aînés s'est retrouvé dans la salle polyvalente, pour partager l'avant dernier repas de l'année. Les 25 adhérents présents étaient heureux de se retrouver après une longue pause et ont pu papoter autour d'un bon repas gourmand, préparé par le traiteur « Le petit gourmand ».

Pas de voyages durant toute l'année, car pas assez de personnes inscrites pour assurer les sorties en bus. Du coup il n'y a eu que des repas pour maintenir un peu d'activité et les jeux de cartes le jeudi après-midi au foyer André Turion.



L'année 2024 s'est terminée en beauté pour le club des Aînés ! Les Aînés se sont réunis le 13 décembre 2024 à l'occasion du dernier repas de l'année. Pour la deuxième fois, le repas a eu lieu au restaurant local «la Paillotte Glou Glou», 26 adhérents ont répondu présents et n'ont pas voulu manquer le menu alléchant, composé d'un apéritif, cassoulet maison, café gourmand et vins compris. Chacun a pris place autour de la table centrale par affinité, dans une ambiance châte et cosy, dans un décor bois, façon chalet.

Avant de partir le bureau a présenté ses vœux à l'assemblée et a donné rendez-vous aux adhérents en janvier 2025, pour l'assemblée générale et le partage de la galette.



Association des parents d'élèves du R.P.I (A.P.E.)

Rétrospective des actions scolaires de l'année 2024

C'est avec joie et bonne humeur que l'APE de la Vallée de La Tave a relevé ses manches tout au long de cette année 2024 !

Nous avons débuté l'année en offrant la galette des rois aux enfants du RPI, une belle occasion de se réunir chaleureusement à l'école de St Laurent la Vernède pour se souhaiter la bonne année.



Le loto de l'APE : le 28 janvier 2024, toujours un grand moment très attendu par les petits et les grands pour s'amuser.

Soirée Carnaval : le 02 mars 2024 Nous avons voyagé grâce aux saveurs de « Aux épices de Manjula ». Nous avons régalé nos papilles dans une ambiance assurée par DJ JP.

En mars également (le 21) l'APE était à la buvette pour accompagner **La grande lessive** : « Faire des bulles » ... Un thème inspirant accompagné de bulles dans la cour de l'école de Fontarèches.



Le goûter de pâques s'est déroulé au parc de La Bastide d'Engras autour d'un grand jeu pour un après-midi convivial et de détente le dimanche 7 avril 2024. Avec une nouveauté pour se régaler pendant les fêtes de Pâques : la commande de chocolats Jeff de Bruges.



Une grande première, nous avons organisé un vide grenier à Fontarèches le 02 juin 2024.

L'APE c'est aussi **le financement des bus pour les sorties** : au cinéma, au musée, et la visite du collège avec son super restaurant !

L'APE c'est surtout le financement des **sorties scolaires de fin d'année**, pour que chacun puisse y participer gratuitement nous menons des actions tout au long de l'année pour un principe d'égalité et de solidarité :

- La ferme du Vieux Mas
- Le Pont du Gard
- La ville de Nîmes

La fête des écoles signe la fin d'année scolaire, et cette année, le 28 juin 2024 une nouvelle ère ... Nous avons délocalisé la fête des écoles à Fontarèches ... au parc, à l'ombre des muriers, dans une ambiance lumineuse nous avons assisté au spectacle de nos



enfants mis en valeur par l'équipe pédagogique. Nous avons profité d'une belle soirée estivale animée par DJ JP. Sans oublier la remise des diplômes par les enseignants pour les futurs 6e ainsi qu'une calculatrice offerte par l'APE. Et puis la fin de l'été est arrivée, et pour nous échauffer nous avons tenu la buvette du marché nocturne de Fontarèches. Merci à la Mairie, c'est une belle opportunité pour l'APE de se retrouver avant de reprendre l'année scolaire.



La Grande lessive 2e édition, à l'école de La Bastide avec une petite entorse au règlement pour des raisons météorologiques, la date a été décalée au 22 novembre 2024.

C'est une manifestation artistique permettant à chacun d'exposer une œuvre sur un même thème « Pareil / Pas pareil ». Nous avons, grâce aux enseignants du RPI, réunis tous les élèves et leurs familles autour de la buvette. C'est un régal de voir les œuvres de nos enfants mises en valeur dans une dynamique mondiale !



Décembre est arrivé avec ses fameuses fêtes de Noël et ses délicieux chocolats Initiatives. Cette année une nouvelle idée a été proposée la vente des sapins. Merci aux Mairies et aux habitants



qui ont contribué à ces ventes. **La Kermesse de Noël** a été animée par une belle chorale des élèves du RPI accompagnés de leurs enseignants le dimanche 08 décembre pour des chants de Noël ; merci à toute l'équipe. Les jeux en bois, la pose photo avec le Papa Noël

devant un splendide décor dans le foyer de Saint Laurent, le vin chaud et de délicieux gâteaux confectionnés par les parents d'élèves nous ont accompagnés lors de cet après-midi rempli de rêves et de joie.

Le mardi suivant, à l'école, **le Père Noël** est passé et a apporté à chacun des enfants un petit cadeau et des papillotes. Chacun a ensuite participé à des ateliers légos que les parents ont pu découvrir en photo et en accès libre le soir même. Une belle expérience créative.



N'oublions pas que tous ces moments forts animent régulièrement la vie de nos villages. Nous tenons à remercier les citoyens et municipalités de La Bastide, Saint Laurent la Vernède, Fontarèches et La Bruguière qui nous soutiennent. Merci également aux équipes enseignantes et éducatives, aux familles et surtout aux enfants d'avoir participé à la vie de l'APE pour le financement de tous ces magnifiques moments.



L'APE continue à œuvrer pour nos citoyens de demain alors nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2025 !

PROGRAMME 2024 - 2025

17 oct.
La Grande Lessive
Exposition + Buvette APE
📍 17h 📍 La Bastide d'Engnac

8 déc.
Kermesse de Noël
Jeux + surprises + photo Père-Noël
📍 14h00 📍 Salle de St-Laurent-la-Vernède

Mars
La Grande Lessive 2
Exposition + Buvette APE
📍 17h 📍 École de La Bruguière

10 déc.
Animation LEGO
Atelier + Expo photos + Buvette
📍 16h45 📍 Salle de St-Laurent-la-Vernède

8 avril
Carnaval
Défilé + Caramantran
📍 17h 📍 St-Laurent-la-Vernède

7 janv.
Galette des rois
Goûter offerts aux élèves
📍 17h 📍 École de St-Laurent-la-Vernède

27 avril
Pâques
Jeux + goûter offerts
📍 14h 📍 Parc de La Bastide d'Engnac

4 fév.
La Chandeleur
Vente de crêpes à la sortie d'écoles
📍 Heures de sortie des 9 écoles

27 juin
Fête des écoles
Spectacle + Buvette + Repas
📍 17h 📍 Place de La Bruguière

Pas de LOTO !
L'APE organisera une grande tombola pendant les vacances de février

Infos : 06.26.71.36.60
apelavalleedelatave

LOISIRS ET CRÉATION

L'association a repris ses activités le 09 octobre au grand plaisir des participantes qui ont rencontré les nouvelles artistes inscrites à l'atelier peinture. Un petit retour en arrière sur les activités de l'association en 2024 :

- Nos cours de peinture se sont déroulés à La Bastide et à St Laurent à la salle polyvalente. Tout au long de l'année, les élèves travaillent les techniques de peinture à l'huile et acrylique avec des sujets choisis.
- L'atelier théâtre improvisation, faute de participants n'a pas pu fonctionner. Si vous aimez le théâtre, n'hésitez pas à vous inscrire, nous vous attendons.

Comme chaque année, Loisirs et Créations a organisé fin juillet une exposition/rencontre artistique ouverte à tous les passionnés de peintures, dessins, sculptures, photos, vidéos, romans et poèmes. Nos artistes ont pu exposer leurs œuvres. Ce fut un week-end enrichissant et très apprécié de tous. Nous renouvellerons cette manifestation en juillet 2025.



Nous avons conclu les ateliers fin juin par un repas commun animé et joyeux. Pour cette année :

- Les ateliers de peinture : fonctionnement les mardis et mercredis après-midi de 14h à 16h30.
- L'atelier théâtre pour les ados et les adultes fonctionnera en fonction du nombre de participants et des disponibilités.

Si vous êtes intéressé par nos activités, n'hésitez pas à vous adresser à Mireille PITHON pour tout renseignements : 04.66.72.83.16 ou 06.35.44.37.20. Nous vous accueillerons avec plaisir.

Les membres du bureau et les élèves de Loisirs et Créations vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2025 : santé, bonheur, partage et réalisation de vos projets. Bonne année.



NATURA SPORTS ET LOISIRS

L'association Natura Sports et Loisirs organise la seizième randonnée Natura qui aura lieu le dimanche 2 février 2025 au Domaine Natura, route de Fontarèches à St Laurent la Vernède. Au programme :

Trois parcours pédestres :

- 3.50km (en collaboration avec l'Association des Parents d'Elèves)
- 10km
- 16km

Deux parcours Rando-Trail, départ libre : 10km et 16km.

Un ravitaillement est prévu sur les parcours. Les inscriptions débiteront à partir de 8h30 au Domaine Natura et se termineront entre 10h00 et 11h00 selon les parcours. Les départs se font au fur et à mesure des inscriptions. Boissons chaudes (café, thé, chocolat) et viennoiseries (1 mini croissant par participant) au départ.

A l'issue de la randonnée, il vous sera offert le verre de l'amitié et un encas chaud (sandwich saucisse grillée, paquet de chips, fromage, fruit, boissons sur table) et boissons chaudes après le repas.

Vous emporterez une bouteille de vin du Domaine Natura ou de jus de fruit pour les plus jeunes.

Tarif tout compris pour cette journée : 12€

(Enfants – de 8 ans gratuit)

Nous espérons vous compter parmi nos participants.

Informations : 04 66 72 89 01

COMITÉ DES FÊTES

Cette année 2024 fut un excellent cru !

Le beau temps et les St-Laurentais(es) furent aux rendez-vous.

Le 03 février notre traditionnel concours de belote (50 équipes), suivi d'une soirée dansante animée en première partie par la chanteuse Savannah Combe, avec un répertoire cabaret pop rock a ravi les participants. DJ Raffy termina la soirée en musique.

Le 03 août après un bon déjeuner offert par Bruno de «L'Épicerie», les aubades 2024 resteront dans les annales vu le nombre de participants jeunes et moins jeunes lors de la distribution des pognes. Notre fête votive du 09 au 11 août en collaboration avec Jean-Paul (Paillotte Glouglou) fut un succès tant par le monde que par la qualité du programme.

Les concours de belotes et de pétanques habituels, les sons :

Flav's, Raffy's et Paul Borne

au top ! Les taureaux «paille» sur le stade (manade La Clastre) et l'abivado (manade Martel) avec toujours quelques échappées. Le samedi soir, l'orchestre Mistral nous offrit un spectacle de qualité



avec ses danseuses et chanteurs de haut niveau. Le dimanche, le traditionnel apéro concert qui prend une ampleur de plus en plus importante dans notre programme, a clos cette belle fête 2024.



Pour 2025, au vu de l'inflation galopante, le Comité met en place une campagne de sponsoring. Celle-ci sera menée par Loris (vice-président) et Benjamin. Chers commerçants, artisans et entreprises, nous comptons sur votre bienveillance.

Malgré tout, un super programme vous attend !

Le samedi 15 février, à 15h un concours de belote et à 19h apéro concert animé par Daniel Rol, chanteur de l'orchestre Mistral : musique française et surtout gros répertoire de Johnny Hallyday.

Le dimanche de Pentecôte, le 08 juin, le Comité et Fiesta Vernède vous proposerons une journée Fiesta Pena Taurine. Le matin abrivado, à midi apéro concert avec 2 Penas + 1 DJ. Le soir bandido et apéro de clôture.

Le samedi 02 août : les traditionnelles aubades. Du 08 au 10 août : la fête votive. La soirée du samedi sera animée par l'orchestre Mistral et quelques petits changements sont prévus pour le plaisir de toutes et de tous.



Les tee-shirts de fête reviennent ! Avec le thème de l'apéro concert «Tahiti mousse». Pensez à les commander à Catherine MEYNIER 06 13 19 89 49, au plus tard le 14 juillet au Parc. Tarif 13€ tee-shirts + collier fleurs.

Le Comité des fêtes tenait à remercier particulièrement Jean-Paul de la Paillotte Glouglou pour cette 1ère année de collaboration ainsi que la mairie.

Bonne année 2025 à toutes et à tous.

Bonne année 2025 à toutes et à tous.

Bonne année 2025 à toutes et à tous.

FIESTA VERNÈDA

L'association Fiesta Vernède, au logo du coq coloré, vous présente ses vœux pour l'année 2025.

De belles manifestations festives ont eu lieu en 2024, nous les reconduirons cette année, avec un petit plus au mois de janvier, un super loto qui s'est déroulé le dimanche 12 avec de nombreux lots alimentaires issus de producteurs locaux. Voici le programme :

- Samedi 08 mars au soir «La soirée les amis des amis... font du

ski» à la salle polyvalente dès 19h.

- Dimanche 13 avril, toute la journée, aux platanes, la foire aux fleurs, avec animations et spectacle équestre des Cavaliers du Pont du Gard.

- Dimanche de Pentecôte, le 08 juin : journée Fiesta Pena Taurine, en association avec le comité des fêtes.

Nous terminerons l'année par le vide grenier du dimanche 02 novembre, la 3ème édition sous les platanes.

Nous remercions les personnes qui nous aident à construire et développer nos activités. Merci également aux nouveaux membres bénévoles. Vous aussi, vous voulez faire partie de l'association, nous vous accueillons. Et votre seule cotisation sera votre bonne humeur !

RAFFY'S PASSION

Voilà une année qui s'achève toute en musique. L'association a été créée par Raphael PEREZ en 2023. Passionné de musique, de rythmes, de danses, Raffy a choisi cette voie pour vous faire partager avec bonheur son enthousiasme lors de ses soirées endiablées.

Il saura vous faire déhancher, bouger et rire sous tous ses styles de musique.

Vous avez pu partager de bons moments musicaux :

Lors de la fête votive avec le comité des fêtes de Saint Laurent la Vernède

À certaines manifestations de l'association « Fiesta Vernèda », Au restaurant « la paillette GlouGlou » qui a également su lui faire confiance.

Il était également à la Féria de Nîmes, dans plusieurs fêtes votives, anniversaires et soirée privées.

Il a été apprécié pour le festival « Les Toqués Du Rire » à l'Ombrière d'Uzès.

Il est présent certains samedi soir à la discothèque Le Loft à Saint Quentin la Poterie.

Vous pouvez voir l'apparence de son talent sur ses sites internet : Facebook : Raphael Perez

Instagram : Raphael.perez_13

Dj Raffy vous souhaite une très belle année 2025 toute en musique, Vous pourrez le retrouver le samedi soir au Loft, dates à préciser. N'hésitez pas à le contacter pour qu'il vous concocte une super animation.

Il tient à remercier toutes les personnes qui ont su lui faire confiance toute l'année 2024.

CHANSONYME

L'année 2024 a démarré fort avec notre premier réveillon, dans la salle des fêtes de St Laurent la Vernède, pour fêter les dix ans de Chansonyme.

Malgré une météo défavorable, le troisième Festival de la Tave a montré son enracinement dans notre belle vallée de la Tave, avec notamment la participation pleine d'émotion et de talent des enfants de nos écoles. Un festival qui a rapproché nos villages et les générations, autour de la chanson.

Le rayonnement de Chansonyme a encore porté les couleurs de notre village dans le Vercors, à Sète, en Avignon et dans plusieurs festivals de la chanson française.

Les événements 2024 organisés par l'association Chansonyme :

- Notre Assemblée Générale 2024 s'est tenue le 21 février, Chez Fernand à Bagnols sur Cèze, suivi du repas de gala réunissant adhérents, partenaires et maires de la vallée de la Tave. Hervé Tirefort a donné un beau concert. Merci à Joseph Guardiola pour sa présence.
- Jury Chansonyme : Soirée conviviale afin de sélectionner de nouvelles chansons présentées sur notre site (www.chansonyme.fr). C'était le 23 mai, au café du Château à Saint Pons la Calm. Une dizaine de chansons et 6 nouveaux auteurs-compositeurs interprètes ont rejoint notre site.
- En juin 2024, le Festival de la Tave 2024 a battu son plein



durant 5 belles journées, du 18 au 22 juin :

- A La Bastide d'Engras, le 18 juin avec Tom Torel en duo,

- A La Bruguière, le 19 juin avec Frédéric Bobin,

- A Pognadoresse, le 20 juin avec Laurence M & Joel Gombert,

- A Fontarèches, le 21 juin avec Francois Buffaud en trio,

- A Saint Laurent la Vernède le 22 juin avec un plateau d'artistes, autour de Cheval 2 Trois.

- Pour bien terminer l'année 2024, deux très beaux concerts :
- Vincent Tiberghien, le dimanche 17 novembre 2024 à la salle polyvalente de Saint Laurent la Vernède.
- Chris LeHache, le dimanche 08 décembre 2024 à la salle polyvalente de La Bruguière.
- Pour le réveillon du 31 décembre, Chansonyme était à Uzès



au restaurant-traiteur Loggia (chez Mathilde et Nathan) avec Martial Robillard, PetiDej, Diana Rauch, Robert Nicolet et Cheval 2 Trois pour finir 2024 et démarrer l'année 2025 en chansons, avec tous.

Chansonyme dans la vallée de la Tave et ses environs en 2024 :

- Saint Laurent La Vernède : concert de Vincent Tiberghien en novembre,
- La Bruguière : concert de LeHache en décembre,
- Belvézet : « Chantons les poètes ! » de Cheval 2 Trois,
- Saint Pons La Calm : « Le café chante ! », tous les mois,



au café du château pour vous faire chanter,

• Saint Pons la Calm : concert de Lily Lucas en mai. Lily faisait sa tournée en vélo,

• La Capelle Masmolène : concerts de Cheval 2 Trois au Cap Mas pour le repas des aînés (janvier) et pour le Beaujolais nouveau (novembre)

• Fontarèches : soirée privée chez notre amie Christiane avec Cheval 2 Trois, en septembre.

• Fournès : « Chantons les poètes ! » (octobre) et animation

du repas des aînés (décembre)

Les collaborations de Chansonyme aux événements culturels :

- Les 3 et 4 mars, participation de Chansonyme au Festival de Lassalle, organisé par David Cros, avec Diana Rauch et Jean Louis Cadoré ;

- A l'occasion du Printemps des Poètes en mars 2024, Cheval 2 Trois a joué son spectacle « Chantons les poètes ! » dans plusieurs municipalités qui participent à cet événement national :

- Sète, les 8, 9, 10 et 11 mars : À l'espace Georges Brassens avec une animation auprès des scolaires,

- Belvézet, le 15 mars : Soirée organisée par Patricia Barsotti, responsable de la médiathèque,

- Chanac (Lozère), le 30 mars : Soirée organisée par un foyer rural local et soutenu par la commune,

- Bagnols sur Cèze, le 26 mai : Soirée organisée par Fernand Dumas de la troupe de théâtre Les Ménestrels.
 - Festival Brassens à L'Argentière la Bessée, le 21 juillet avec toute une troupe Chansonyme : Martial Robillard, Catalina Claro, Cheval 2 Trois ainsi que de nombreux adhérents Chansonyme,
 - Des concerts d'été en refuges sur le Vercors : La marmotte 1300 à Méaudre, La cabane de l'aigle à Lans en Vercors, Le Clariant à Corençon en Vercors
 - Des plateaux d'artistes Chansonyme dans les festivals : Villeneuve de Berg (Ardèche), Festival Brassens de Charavines et de Vaison la Romaine, festival Off d'Avignon en juillet, Festival 22 v'la Georges à Sète en octobre, festival Brassens à Ensues la Redonne, festival « J'ai rendez-vous avec vous » à Saint Gély du Fesc.
 Encore une année bien remplie !

Chansonyme, le fonctionnement :

Coté adhésions, nous comptons plus de 100 adhérents à la fin de l'année 2024, dont la moitié d'auteurs compositeurs et plus de 500 sympathisants sur notre listing. Notre Budget global est en positif ; celui du festival de la Tave est équilibré.

Chansonyme, avec les jeunes et les moins jeunes :

- Les écoliers de la vallée de la Tave :
- Répétitions hebdomadaires avec Cheval 2 Trois dans le temps périscolaire : Chant, percussions, création de chansons pour participer au festival de la Tave et à la fête des écoles,
- Animations avec les artistes du festival de la Tave, dans les écoles des villages organisateurs du festival, ainsi que dans l'école de Cavillargues (pour les enfants de Pognadoresse),
- Spectacle jeune public « Moi, tout seul », offert par Tom Torel et joué à la salle des fêtes de Saint Laurent la Vernède ;
- Les aînés :

- Deux concerts au sein d'EPHAD de Sète.

Chansonyme, solidaire :

Pour l'association Chengdoma, un « concert au jardin » à Saint Eulalie au mois de juin. L'association Chengdoma œuvre depuis 11 ans afin d'assurer une éducation de qualité à des enfants népalais démunis et exploités.

- Pour l'association « Les amis du Saint Sépulcre » (chapelle de Cavillargues), un festival musical les 06 et 07 avril pour la restauration de la chapelle. L'association a invité Cheval 2 Trois à jouer son spectacle de poésies et de chansons.

Et pour 2025 ?

Chansonyme est déjà à la manœuvre avec les villages de Saint Laurent la Vernède, La Bastide d'Engras, Fontarèches, Pognadoresse et La Bruguière pour organiser le 4ème festival de la Tave qui se déroulera du 19 au 22 juin 2025.

Voici le programme en l'état des concerts principaux :

Dates	Villages	Artistes concert
Jeu 19 juin	Fontarèches	Marche et marché musical avec plateau d'artistes chansonyme
Vendredi 20 juin	La Bruguière	Jérémie Bossone (A confirmer)
Samedi 21 juin	Saint Laurent la Vernède	Michel Avallone et Stéphanie Meyer
Dimanche 22 juin	La Bastide d'Engras	Repas en chansons et concert le soir avec Cheval 2 Trois et la chorale Brassens de Sète

En attendant le festival au mois de juin, on vous retrouvera très vite :

- En février, pour l'Assemblée Générale et la soirée de gala au Glou-Glou à Saint Laurent la Vernède,
- Le café chante ! à Saint Pons la Calm les jeudi 23 janvier et 20 février,

- En mars, le printemps des poètes avec « La vie qui chante ! » à Saint Laurent la Vernède,
- En avril, un concert découverte d'un artiste dans un village de la Tave,
- En mai un jury Chansonyme à Saint Laurent la Vernède,
- En aout ou septembre, un concert dans la cour de la mairie à Saint Laurent la Vernède,
- En novembre, un concert découverte d'un artiste dans un village de la Tave,
- Toutes les semaines à Saint Laurent et jusqu'à juin, en répétition avec les écoliers : des chansons pour jouer aux avant-scènes des 4 journées du festival de la Tave et à la fête des écoles.

Chansonyme prépare encore une belle année 2025 en fêtes et en chansons françaises !

Chansonyme, endeuillée :

Cette année, beaucoup d'amis de Chansonyme sont partis rejoindre le grand manitou : Christian Stalla (Sète), Jean Claude Marotte (pilier du festival de la Tave) et Loulou du Goutarou (Villard de Lans). On pense à eux, aux bons souvenirs qu'ils nous laissent.

« LI REBOUSSIE »

2024 : Notre association a fêté ses 30 ans ! C'est en avril 1994 que les statuts ont été signés et déposés en préfecture. C'est donc lors de l'assemblée générale du 6 avril de cette année que Colette Peyric, la présidente depuis tout ce temps, a retracé succinctement ces 30 années d'amitié et de partage, jalonnées de diverses manifestations, notamment, rencontres autour de repas conviviaux, nombreux rallyes, petites sorties à la journée, voyages annuels, d'abord dans toutes les régions de France, et ces dernières années ailleurs en Europe, et journées « platanques » ... Mais aussi, elle a évoqué la perte de certains de nos fidèles adhérents : Joseph Di Stefano, Nicole Veyrat, Josiane Cacciotto et Thérèse Narbonne, toujours présents dans nos cœurs.



Aujourd'hui, l'activité s'est un peu ralentie, notamment en ce qui concerne l'organisation des rallyes, qui demande énormément de travail, et la diminution des sorties à la journée en raison du coût des prestations...

Pour résumer, cette année ont été organisés 2 repas (outre l'assemblée générale) l'un le 20 janvier avec gâteau de roi en dessert, et l'autre dernièrement, le 23 novembre.

Le 1er septembre a eu lieu l'incorruptible journée platanque, ouverte à tous, avec concours de belote et de boules, et repas qui a réuni environ 75 convives, toutes générations confondues, et à l'issue duquel, l'association a offert le dessert composé de deux pièces montées affichant fièrement l'anniversaire de l'association. Enfin, un petit résumé du voyage qui a eu lieu cette année du 15 au 22 octobre, au Monténégro et à Dubrovnik, pendant lequel nous avons visité au Monténégro des paysages à couper le souffle, tels que les bouches de Kotor, l'immense lac de Skadar, la forêt primaire du parc national de Biogradska Gora et son lac, et la côte Adriatique, ainsi que de magnifiques monastères orthodoxes, richement décorés d'icônes, et enfin Dubrovnik surnommée « la perle de l'Adriatique ».

Nous ne pouvons accepter pour le moment de nouveaux adhérents, mais rappelons que certaines manifestations sont ouvertes à tous, notamment la journée platanque et le voyage (si places disponibles).

En cette période difficile à l'échelle mondiale et nationale, L'association Li Réboussié vous présente ses vœux de sérénité, de paix et d'optimisme pour 2025 !

A SAINT LAURENT LA VERNEDE



ARTISAN PLÂTRIER

DIAZ José
Chemin de la Roquevinière
Tél. 06.20.82.81.54

BOIS DE CHAUFFAGE

PESENTI Jean-Luc
Le village
Tél. 06.16.51.64.65



l'Épicherie
DE LA VERNÈDE

ALIMENTATION
CAFÉ TABAC PRESSE GAZ
LIVRAISON À DOMICILE
ROTISSERIE PHOTOCOPIES

1 PLACE DU MONUMENT AUX MORTS
30330 ST LAURENT LA VERNÈDE
☎ 04 66 72 85 65

Sylvain DALVERNY

Electricité - Automatismes
Chauffage - Climatisation
Installation Antennes Terrestres & Satellites

☎ 06 73 15 79 30

mail: sylvain.dalverny@wanadoo.fr
3, Rte de Bagnols/Ceze 30330 St LAURENT LA VERNEDE

Les Jardins d'Agrigente
Gaetan DI STEFANO
Paysagiste Diplômé

Entretien et Création
d'espaces verts

› Elagage › Abattage › Débroussaillage
9 Chemin des Verriers
30330 St Laurent la Vernède
lesjardinsdagrigente@gmail.com
Tél. 07 89 03 76 88

Charme
& TERROIR
IMMOBILIER

Isabelle Brughera
06 18 21 92 85

6 Impasse des Charrettes - Domaine Natura
30330 St Laurent la Vernède

04 66 72 98 71



www.ctiuzes.com
contact@ctiuzes.com

AU COEUR DU JARDIN

Entretien et création
Espaces verts
Devis gratuit sur demande
William TEULE 06.79.56.25.26
willaucoeurdujardin@gmail.com

<p>Vin de pays DUCHE D'UZES Blanc, rosé et rouge.</p> <p>Vin de pays d'OC Blanc, rosé, rouge.</p> <p>Merlot.</p> <p>Fontaine à vin.</p>	 <p>DOMAINE NATURA</p> <p>Impasse des charrettes Route de Fontarèches 30330 Saint Laurent la vernède Tel/fax : 04 66 72 89 01 E-mail : domainenatura@gmail.com Ouvert de 10h à 12h et de 15h à 18h</p>	<p>Fruits de saison :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cerises • Abricots • Figs • Prunes <p>Cueillette aux vergers durant toute la saison</p> <p>Produits du terroir</p> <p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg); font-size: small;">L'abus d'alcool est dangereux pour la santé</p>
--	--	--

TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT

TRAVAUX AVEC BRISE ROCHE



Christophe SOUCHON

Tél. fixe : 04.66.72.87.40

Port. : 06.03.83.54.19



CONSTRUCTION

S | G
D | P

RÉNOVATION

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DU BÂTIMENT**

NEUF ET RÉNOVATION



 **04 66 39 03 38 • sas.sgd30200@gmail.com** 



**LES
CALCAIRES
DU Gard**



**GROUPE
MARONCELLI**
DEPUIS 1923...

Exploitation & production
Lieu dit «Le bois de Saint-Laurent »
(Face à la déchetterie intercommunale)
30 330 Saint-Laurent-La Vernède
Tél. 07 77 38 00 26 - Port. 07 77 38 15 98
exploitation@lescalcairesdugard.com

Toutes correspondances
1495 RD 907 - BP 70084 - 84703 Sorgues
Tel. 04 90 39 46 51 - Fax 04 90 39 16 42
contact@groupemaroncelli.com

SABLES &
GRAVIERS

Vente aux
professionnels
& particuliers

PAILLOTE
glou glou

BAR & RESTAURANT
ÉVÈNEMENTIEL

1, place des Platanes
30330 SAINT-LAURENT-LA-VERNÈDE



suivez-nous
sur
les réseaux



Tél. 04 66 57 59 68

pailloateglougrou@gmail.com

ASSAINISSEMENT



06 19 44 79 92

alphavidange30@orange.fr

Votre expert
fosse septique
à St-Laurent-la-Vernède

- Vidange & Débouchage
- Nettoyage haute pression
- Inspection caméra
- Entretien tout à l'égout
- Pose & entretien de pompe de relevage



ETUDE DE FILIERE D'ASSAINISSEMENT



Nous proposons la réalisation *d'études de sol* pour vos projets de *réhabilitation* et/ou *construction* de votre dispositif *assainissement* non collectif.

Dans le respect des *normes DTU 64.1*, en vigueur, concernant les dispositifs d'assainissement non collectif.

Tel : 06 31 64 22 25

Mail : esasol@orange.fr

Situé à St Laurent la Vernède

0767365271



**STUDIO
COIFFURE
STYLE
CREATION**


21 chemin des
cadenèdes
30330 st laurent la
vernède



Véronique Diaz
Conseillère en bien-être
Produits à base de plantes et
d'huiles essentielles pour les
maux de tous les jours

Just 06 20 32 23 74
ORIGINAL - SINCE 1999

CLEANVAP30
CLIMATISATION



INSTALLATION, DÉPANNAGE,
ENTRETIEN

07 71 24 91 88
SAINT LAURENT LA VERNEDE
cleanvap30@gmail.com

Rôtisserie Alida



30330 Saint Laurent la Vernède
06.51.77.85.92
@mail : lapetiterotisserie@yahoo.com
Tous les dimanches matin à Saint Laurent la Vernède

Poulets rôtis fermiers et préparations maison
(Tous les produits sont issus de circuits courts)

Siret : 41255155800023 - APE : 5610C

ESPRIT DECO
PIERRE OLIVER
CAMBON

PEINTURE & DÉCORATION
Peinture
Chaux
Décoration
Tissu tendu
Béton ciré
...

06.82.15.00.82

VENTE DE FROMAGES FERMISERS



Patricia et Co

Le mardi matin, place du monument aux Morts

PRES DE CHEZ VOUS

Depuis le 1^{er} janvier,
votre magasin de
bricolage de
Pont des Charrettes
devient ...


ensemble c'est mieux

☎ 04.66.03.09.10

le plaisir de
Bricoler

l'envie de
Décorer

la passion de
Jardiner

TRAVAUX PUBLICS - TERRASSEMENT

Richard THIBAUD 06.16.54.35.54



Quartier la Rivière SAINT QUENTIN LA POTERIE
Chemin du Mas Pascal 30580 LA BRUGUIERE

tp.thibaud@orange.fr

*Comptoir
du Village*

Gamm Vert

*Poterie
Ménager
Végétaux
Jardinage
Produits Piscine
Vêtements de Travail
Alimentation Animale*

Luc Veyrat

14 av Pierre de Cabissole • 30700 Saint-Quentin-la-Poterie
Tél. 04 66 57 32 74 / 06 73 59 35 44 • Fax. 04 66 57 32 76
lisa.st-quentin@groupsud.com





L'énergie de vos projets

Réseaux électriques HTA-BTA - Postes de transformation
 Eclairage Public - Eclairage architectural
 Economies d'énergie
 Génie civil téléphone - Réseau gaz
 Signalisation tricolore - Vidéoprotection
 Eclairage terrains de sport et grands espaces
 Bornes de recharge pour véhicules électriques
 Bornes foraines - Bornes aires d'accueil
 Viabilisation de terrains



ETE VALETTE

Avenue d'Anduze - BP 70047 - 30101 ALES CEDEX

Tél : 0466 522 530 Fax : 0466 527 212

e-mail : valette@valette-ete.fr

www.valette-ete.fr



Katia Fleurs



Les arches de St Quentin 1 place du marché
 30700 Saint-Quentin-la-Poterie
 Tél. 04 66 22 42 96 - Port. 06 15 13 59 73
 à distance

THERMIQUE DU MIDI

Installation d'équipements
 thermiques
 et climatisations, plomberie

Zone artisanale de Bernon
 30330 TRESQUES

Tél. 04.66.89.65.44



Groupama
 MÉDITERRANÉE
 la vraie vie s'assure ici

Auto - Habitation - Santé - Retraite - Epargne - Banque

1037, route de Nîmes - 30700 UZES Tél. 04.66.22.26.22

Carrefour
contact



**Boucherie
à
la coupe**

**Traiteur
fabriqué
sur place**

ST-QUENTIN-LA-POTERIE

Place du marché

Ouvert du lundi au samedi de 8h à 20h
et le dimanche de 9h à 13h

Tél. 04 66 22 17 05

**Point
chaud**

**Vente de
gaz**

CLEMENCON FRERES

Elagage d'arbres
assistance
technique

NAVACELLES

Tèl. 04.66.24.89.45

taxis 24/7
Nabais

Une flotte
de près
de **40 voitures**
à votre
service...

+33 (0)4 66 22 28 28

- Transport groupe & V.I.P.
- Toutes distances

reservation@taxisnabais.com

MENUISERIE ALU - PVC - BOIS
VOLET - PORTAIL - RIDEAU
STORE - MOUSTIQUAIRE
VITRERIE - MIROITERIE
SERRURERIE

Pascal BRUGUIER
Rue de la Tourette
30330 POUGNADRESSE

Bruguiier Menuiserie

BM

06.82.24.69.69

Email : bruguiier.menuiserie@orange.fr
Site : www.bruguiier-menuiserie.com

BAZALGETTE

Terrassement, VRD, Canalisations, Assainissements,
Travaux Particuliers, Maçonnerie, Rénovation

Tél 04 66 72 80 54 – Fax 04 66 72 83 01
e-mail : bazalgette.btp@orange.fr
30580 FONTARECHES

GROUPE ROBERT



CARRIÈRES & INDUSTRIES - TRAVAUX PUBLICS - MINAGE TRAVAUX SPÉCIAUX



346 Rue de la République - 30630 VERFEUIL
Tél. : 04 66 72 90 43 - www.grouperobert.fr



Aquarelle de Madame Yvette Labarre